



LOGUIVY CANOT CLUB



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition :	SIL Optimist
Dates:	1 ^{er} novembre au 4 novembre 2012 (4 novembre, jour de réserve)
Lieu :	Port de Loguivy de la mer
Autorité Organisatrice :	Loguivy Canot Club

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, 2009-2012
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux, les règles de classes.
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régate est ouverte à tous les Optimists benjamins et minimes à jour de leur adhésion à la classe et répondant aux critères d'accès à une régate inter ligue définie par la POP (info sur le site www.promotion-optimist.fr).

Le principe est la proposition par l'entraîneur de club à l'entraîneur référent de la ligue, de la liste de ses coureurs répondant à ce critère. La liste est validée par l'entraîneur référent et le Délégué de Ligue POP qui la transmet à l'ouverture des inscriptions au club organisateur et à la commission sportive.

- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription de **35.00 €** par bateau, au Loguivy Canot Club, café du port, , 16 rue du port 22620 Loguivy de la mer, au plus tard le **24 octobre 2012** (cachet de la poste faisant foi). Après cette date, les frais seront de **45.00 €**.
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 35.00 € jusqu'au mercredi 24 octobre 2012
45.00 € à partir du jeudi 23 octobre 2012

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Le jeudi 1er novembre 2012 de 9h à 12h

5.2. JOURS DE COURSE :

Jeudi 1er novembre 2012	14h00	1 ^{er} signal d'avertissement
Vendredi 2 novembre 2012	11h00	1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 3 novembre 2012	11h00	1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 4 novembre 2012	jour de réserve si l'épreuve n'a pu être validée lors des jours précédents.	

6. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront du 9h00 à 12h00 le jeudi 1er novembre à la salle des fêtes de Loguivy.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 1er novembre.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Types CONSTRUITS

9. CLASSEMENT

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

10. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Loguivy Canot Club 16 rue du port 22620 Loguivy de la mer

Tel : 06 48 66 97 38 Alan Richard _ 06 75 52 03 91 Frédéric Le Goff

Site internet : <http://www.loguivycanotclub.com>



**NORISKO CENTRE de
CONTRÔLE
PAIMPOLAIS**



Route de Lanvollon
(à côté de l'Éléphant Bleu)
22500 PAIMPOL

Ouvert du
lundi au samedi
de 8h à 12h30
et de 13h30 à 19h.

Tél. 02 96 22 07 97

BULLETIN D'INSCRIPTION

Sélective Interligue Optimist
1^{er} au 4 novembre 2012

Port de Loguivy de la Mer
Loguivy Canot Club

Nom :

Prénom :

N° de Club :

N° de licence :

Catégorie Entourez les mentions utiles

FILLE - GARÇON

BENJAMIN - MINIME

Né (e) le

N° DE VOILE :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné M. _____ autorise mon enfant _____ à participer à la
régate SIL Optimist de Loguivy de la Mer du 1^{er} au 4 novembre 2012 et dégage toute
responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Fait à _____, le _____

Signature

ATTESTATION

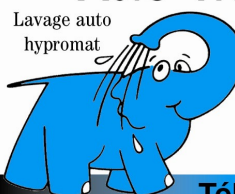
Je m'engage à me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes règles qui régissent
cette épreuve. Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le
départ.

Signature du coureur
(Mention nécessaire : lu et approuvé)

Signature de responsable de l'enfant
(Mention nécessaire : lu et approuvé)

Réservé au LCC	Licence	
	Autorisation parentale	
	Adhésion POP	
	Visa du médecin	
	Règlement	

CENTRE de LAVAGE AUTO PAIMPOLAIS



Lavage auto
hypromat

Route de Lanvollon
22500 PAIMPOL

Tél. 02 96 20 96 96